La PBSA est un réseau de13 ONGs, 9 Organisations Paysannes et 2 Organisations de commerçants intervenant dans la sécurité alimentaire et repartie sur le territoire national. Consciente des enjeux que recouvrent la problématique de la sécurité alimentaire l'association s'est engagée dans les actions d'influence du décideur pour intégrer la réalité de l'alimentation à la conscience populaire et dans les stratégies et politiques de développement national.

Il s'agit pour ce réseau d'ONGs, d'organisations de producteurs et de commerçants dont les membres interviennent depuis plusieurs années dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle de déclencher à la fois une volonté politique favorable à l'adoption des politiques adéquates et une prise de conscience collective. C'est dans ce cadre qu'elle fait du plaidoyer pour faire de la sécurité alimentaire une priorité du développement au Bénin.

DEDRAS-ONGassureleSecrétariatPermanentdelaPBSA.LeSecrétariatPermanent est l'organe exécutif de la Plate Forme et siège au Conseil d'Administration. Il est élu au sein des membres en AG pour une durée indéterminée.

DEDRAS-ONG est une organisation non gouvernementale, apolitique et à but non lucratif créée en 1979 par l'Union des Eglises Evangéliques du Bénin (UEEB). Elle a pour principale mission de favoriser l'insertion sociale des couches défavorisées et de contribuer à la diminution de la souffrance des pauvres, quelques soient leurs sensibilités religieuses, politiques, culturelles ou ethniques.

Elle vise le développement intégral des communautés défavorisées et pauvres.

PLATE - FORME BÉNINOISE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (PBSA)
BP : 215 PARAKOU Tél. : 23 10 04 65 — 95 85 17 08 — 95 15 27 79
E .mail : pbsareseau@yahoo.fr / dedrasadm@yahoo.fr

TABLEAU DE BORD

DE SUIVI DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LES COMMUNES

PLATE-FORME BENINOISE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE (PBSA)

COMMUNES	Arrondts	Disponibilité	Accessibilité	Div. Aliment	Déplac. pop	Mal. aigue	Mal. chro	Phéno Except	Sécté civile	AAvoir M exel	Accès à l'eau	Morbidité	Mortalité	Note génle
OUESSE														
PARAKOU														
TCHAOUROU														
N'DALI														
NIKKI														
BANIKOARA														
KARIMAMA														
MALANVILLE														

DEDRAS

Octobre 2011

Woord + Daad

PLATE-FORME BENINOISE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE
(PBSA)

TABLEAU DE BORD DE SUIVI DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LES COMMUNES

Octobre 2011

Edité par :

PBSA, Plate-forme Béninoise pour la Sécurité Alimentaire et
DEDRAS-ONG, Organisation pour le Développement Durable, le Renforcement et l'Autopromotion des Structures communautaires

BP : 215 Parakou (Bénin)
Tél : (229) 95 85 17 08 / 95 15 27 79 / 96 09 41 07
E-mail: pbsareseau@yahoo.fr / dedrasadm@yahoo.fr
Site web: www.dedras-ong.org

Consultant :

Dr. Evariste GOUNOU

Coordination :

Jean KPETERE

Correction :

Guy EDOUN
Marain ASSONGBA
Léonce SACCA
Personnes ressources (ONASA)

Couverture & Mise en page :

Médard FAGLA MEDEGAN pour le Studio graphique GOLDEN DIGIT
Tél: (229) 95 42 07 53 - 96 53 95 29
E-mail: dradem@gmail.com

Impression :

Imprimerie FRIDZEL PRESS
Tél: (229) 95 45 51 11
E-mail: fridzel.alavo@yahoo.fr

Le présent document a été élaboré avec l'aide de WOORD EN DAAD. Son contenu relève de la seule responsabilité des auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'opinion de WOORD EN DAAD.

S O M M A I R E

I- INTRODUCTION.....Page 11

II- OBJECTIF DU TABLEAU DE BORD.....Page 12

III- TABLEAU DE BORD DE SUIVI DE LA SECURITE ALIMENTAIRE DANS LES COMMUNES.....Page 13

CINQ PHASES DE SÉVÉRITÉ DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET UN PROTOCOLE CARTOGRAPHIQUE.....Page 21

GROUPESD'INDICATEURS.....23

- Disponibilité et accessibilité alimentaire.....Page 23
- Diversité alimentaire.....Page 26
- Déplacements de populations.....Page 29
- Malnutrition.....Page 30
- Phénomènes exceptionnels..... Page 32
- Sécurité civile.....Page 33
- Avoirs relatifs aux moyens d'existence.....Page 34
- Accès à l'eau..... Page 35
- Mécanismes d'adaptation.....Page 36
- Mortalité.....Page 37
- Morbidité.....Page 38

IV. CONCLUSION.....Page 42

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU N°1 : Tableau de bord de suivi de la sécurité alimentaire dans les communes P.17

TABLEAU N°2 : Description générale des cinq phases d'insécurité alimentaire P.22

TABLEAU N°3 : Description générale des cinq phases d'insécurité alimentaire P.25

TABLEAU N°4 : Types d'aliments en lien avec leurs groupes et le poids P.27

TABLEAU N°5 : Score de consommation en lien avec le profil de consommation P.28

TABLEAU N°6 : Seuils de classification de la diversité alimentaire P.28

TABLEAU N°7 : Seuils de classification des déplacements de populations P.29

TABLEAU N°8 : Seuils de classification de la malnutrition aiguë P.30

TABLEAU N°9 : Seuils de classification de la malnutrition chronique P.32

TABLEAU N°10 : Seuils de classification des phénomènes exceptionnels P.32

TABLEAU N°11 : Seuils de classification de la sécurité civile P.33

TABLEAU N°12 : Seuils de classification des avoirs relatifs aux moyens d'existence P.33

TABLEAU N°13 : Seuils de classification de l'accès à l'eau P.35

TABLEAU N°14 : Seuils de classification des mécanismes d'adaptation P.36

TABLEAU N°15 : Seuils de classification de la mortalité P.37

TABLEAU N°16 : Seuils de classification de la morbidité P.38

TABLEAU N°17 : Cadre Harmonisé : Matrice de référence compilant les informations nécessaires à l'analyse P.38

TABLEAU N°18 : Exemple de Matrice de référence et convergence de preuves P.40

I. INTRODUCTION

L'amélioration durable de la sécurité alimentaire et nutritionnelle fait appel à des actions structurantes. Ces actions doivent permettre de réduire la vulnérabilité des ménages et des populations et renforcer les capacités de ces derniers à affronter des crises conjoncturelles. Les actions structurantes de sécurité alimentaire et nutritionnelles au niveau des communes doivent s'appuyer sur des instruments qui développent les capacités locales d'analyse de la situation de vulnérabilité des populations et de résistances aux crises plutôt que sur les modalités d'intervention privilégiant trop l'assistance. C'est dans ce cadre que la PBSA (Plate-forme Béninoise pour la Sécurité Alimentaire), après une étude approfondie des éléments annonciateurs de crise alimentaires dans les communes, a mis en place le tableau de bord de suivi de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans ces communes. Cet outil d'aide à la décision facilite l'intégration des enjeux de sécurité alimentaire dans l'orientation des politiques locales et dans les stratégies de lutte contre la pauvreté. Aussi répond-t-il à un principe essentiel d'amélioration de la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau local. ❑

1- Chez les 15 ans et plus, le taux d'analphabétisme est de 67,4% pour les hommes et de 78,1% pour les femmes, Recensement général de la population et de l'habitation, 2002.
2- La langue française dans le monde, Délégation générale à la langue française et aux langues de France, 2006.

II. OBJECTIF DU TABLEAU DE BORD

Le tableau de bord a pour objectifs de permettre le pilotage de la sécurité alimentaire, et d'alimenter les supports d'informations destinés aux décideurs. Il est utilisé pour l'anticipation des événements par une analyse combinée de différents types d'informations, dans chacun des domaines du suivi de la sécurité alimentaire et de la prévision des crises alimentaires. ❑

III. TABLEAU DE BORD DE SUIVI DE LA SECURITE ALIMENTAIRE DANS LES COMMUNES

Le tableau de bord de suivi de sécurité alimentaire et nutritionnelle est un document qui combine plusieurs groupes d'indicateurs qui permettent d'analyser et d'apprécier la vulnérabilité alimentaire dans les communes. Il est sous-entendu par un cadre méthodologique très élaboré. En effet, une des approches pour l'analyse de la vulnérabilité est celle fondée sur l'économie alimentaire des ménages. Chaque ménage assure sa sécurité alimentaire à partir des composantes principales suivantes : la production agricole (vivrière et de rente), la production animale et les revenus tirés des produits de l'élevage, des activités économiques génératrices de revenus, de la migration et du salariat agricole. C'est à travers ces différentes composantes que, chaque année, on assiste à des diminutions ou des augmentations de disponibilités ou d'accessibilité à l'alimentation dans chaque zone suite à des évènements conjoncturels biophysiques ou socio-économiques.
L'approche globale proposée par le cadre harmonisé repose sur six étapes qui se présentent comme suit :

1. le zonage ;

2. la définition des profils et l'établissement de la situation de référence ;

3. le suivi de la situation alimentaire courante ;

4. l'évaluation des chocs pour déterminer les zones à risques et les populations vulnérables ;

5. la publication et la diffusion des résultats.

6. le suivi rapproché des zones à risque. ❑

TABLEAUX

TABLEAU N°1: TABLEAU DE BORD DE SUIVI DE LA SECURITE ALIMENTAIRE DANS LES COMMUNES

Groupes d'indicateurs	Sous indicateurs/ proxys	1 Généralement en sécurité alimentaire	2 Insécurité alimentaire modérée	3 Insécurité alimentaire critique	4 Insécurité alimentaire extrême	5 Famine
1. Disponibilité et accessibilité alimentaire	Variations des volumes de productions de l'année courante par rapport à la moyenne quinquennale	VProd. >= -5% Tot kcal > 2500 kcal/pers/j	-10% <= VProd. <-5% 2000 < Tot kcal < 2500 si ZOME agricole	-20 % <= VProd. < -10% Tot kcal < 1800 si ZOME agricole	-50% < = VProd.< -20%	VProd. < -50%
	Variations du prix mensuel des produits par rapport à la moyenne quinquennale	VPrix <=0%	0 % < VPrix <=25%	25%< VPrix <50%	50 % < VPrix	NA
2. Diversité alimentaire	Diversité alimentaire	Diversifiée	Diversité insuffisante	Diversité très insuffisante	consommation de moins de 3 groupes d'aliments	consommation de moins de 2 groupes d'aliments
	Nombre de repas	3 par jour	2,9 - 2	< ou = 1,9		
3. Déplacement des populations	Nombre d'actifs des ménages	Exode saisonnier habituel des actifs : <20%	Départ des actifs : 20-30%	NA	NA	NA
	Départ des ménages	Départ des ménages <20%		Départ des ménages : 20-33%	Départ des ménages : >33%	
4. Malnutrition	Poids/Taille (en dessous de -2 Z-score) MUAZ(<-2Zscore)	<5%	entre 5% et 10%	entre 10% et 15%	>15%	

4. Malnutrition	Taille / Age (< 2 Z-score)	<20%	20 - 29% En augmentation	30 - 39% En augmentation	>=40%	NA
	Indice de masse corporel chez les femmes non enceintes de 15 à 49 ans (<18,5 IMC)	5 - 9%	10 - 19%	20 - 39%	>= 40%	NA
5. Phénomènes exceptionnels	Sécheresse	Faibles à modérés et localisés	Récurrents à fort impact	Généralisés	Généralisés et prolongés	NA
	Inondation	Faibles à modérés et localisés	Récurrents à fort impact	Généralisés	Généralisés et prolongés	NA
6. Sécurité civile		Paix	Instable, tensions perturbatrices	Conflit à portée limitée de faible intensité	Conflit généralisé et de forte intensité	
7. Avoirs relatifs aux moyens d'existence	Evolution de l'effectif du bétail (reproductrices)	Capital préservé (vente habituelle)	Ventes modérées (augmentation de 1%-20% par rapport à d'habitude)	Ventes importantes (augmentation de 20%-80% par rapport à d'habitude)	80%-100% du capital vendu	
	Disponibilité du pâturage accessibilité du pâturage Bilan fourrager à partir de la biomasse et du cheptel résident	100%-90% accessible sup à 80 % des besoins	90%-80% Accessible Entre 50 et 80 % des besoins	80%-20% +/- accessible < 50 % des besoins	pâturages disponibles < 20% ou non accessibles NA	

Groupes d'indicateurs	Sous indicateurs/ proxys	1 Généralement en sécurité alimentaire	2 Insécurité alimentaire modérée	3 Insécurité alimentaire critique	4 Insécurité alimentaire extrême	5 Famine
7. Avoirs relatifs aux moyens d'existence	Avoirs productifs (matériel agricole, parcelles)	Capital préservé	Ventes modérées 0%-20%	Ventes importantes 20%-80%	80%-100% du capital vendu	
	Incidence de la pauvreté	0-20%	21-40%	41-60%	61-80%	81-100%
8. Accès à l'eau	Disponibilité	stable;>15 l/p/j	Instable;≈15 l/p/j	7,5-15 l/p/j	4-7,5 l/p/j	<4l/p/j
	Taux d'accès à l'eau potable	stable;>15 l/p/j	Instable; ≈15 l/p/j	7,5-15 l/p/j	4-7,5 l/p/j	<4l/p/j
9. Mécanismes d'adaptation		NA	Stratégies d'assurance	Stratégies de crise	Stratégies de détresse	
10. Mortalité	Taux brut de mortalité (en décès pour 10 000 personnes/ jour)	NA	< 0,5	entre 0,5 et 1	Entre 1 et 5 ou doublement par rapport à l'enquête de base	>5
	Taux de mortalité infanto-juvénile (en décès pour 10 000 personnes/jour)	NA	<1	Entre 1 et 2	Entre 2 et 10	>10
11. Morbidité		Endémie	Endémie	Epidémie	Pandémie	Pandémie

NA : non applicable

Le tableau de bord de suivi de la sécurité alimentaire dans les communes

↑Participants à l'atelier de mise en place du tableau de bord ↓

CINQ PHASES DE SÉVÉRITÉ DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET UN PROTOCOLE CARTOGRAPHIQUE

La combinaison de plusieurs indicateurs à la fois est beaucoup plus importante que la connaissance, même exacte, de l'un ou l'autre de ces éléments. C'est souvent l'accumulation d'indices, même biaisés, qui permet la prévision et la prise de décisions. L'utilisation d'indices même imparfaits permet d'attirer l'attention et incite à en savoir davantage, à vérifier.

Le tableau de bord peut être plus ou moins détaillé suivant la disponibilité des données. Il doit néanmoins contenir les groupes d'indicateurs permettant de suivre la sécurité alimentaire, les variables ou proxys permettant de suivre ces indicateurs ainsi que les seuils et les niveaux d'alertes auxquels ils correspondent.

Pour caractériser les communes, onze groupes d'indicateurs seront analysés successivement. La valeur de chaque indicateur sera évaluée et comparée aux seuils de référence spécifiques, afin de déterminer le niveau de vulnérabilité. Les seuils ont été déterminés suivant des standards internationaux s'ils existent, ou suivant le plan de contingence national / normes utilisées par les Services Techniques des Ministères sectoriels et le Système d'alerte Rapide de l'ONASA, à défaut. Toutefois, ces seuils peuvent être réajustés au contexte de chaque commune à la seule condition de trouver un consensus avec toutes les parties prenantes du dispositif de suivi et d'analyse de la vulnérabilité à l'échelle communale et surtout en s'appuyant sur des études scientifiques. On fait également appel à la méthode dite « d'experts » et à la convergence des preuves.

Le but d'un système de suivi permanent de la vulnérabilité courante est la prévention annuelle des crises alimentaires et, le cas échéant, l'identification rapide des populations affectées et des mesures adéquates pouvant soulager leurs souffrances.

Le cadre harmonisé d'analyse permanente de la vulnérabilité courante proposé par le CILSS et amélioré par l'IPC (CILLS/FAO/FEWS/PAM, 2010) et dont la PBSA s'est inspiré vise à donner aux décideurs une échelle de sévérité composée de cinq phases (ou niveaux) d'insécurité alimentaire différentes :

1. Généralement en sécurité alimentaire;
2. Insécurité alimentaire modérée ;
3. Insécurité alimentaire critique ;
4. Insécurité alimentaire extrême ;
5. Famine.

Chaque phase d'insécurité alimentaire est caractérisée par une couleur (figure 3).

TABLEAU N°2 : DESCRIPTION GÉNÉRALE DES CINQ PHASES D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

	PHASE D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	DESCRIPTION GÉNÉRALE
1	Généralement en sécurité alimentaire	Accès à une alimentation généralement adéquate et stable
2	Insécurité alimentaire modérée	Accès limité à une alimentation adéquate et accumulation de risques de détérioration de la situation alimentaire
3	Insécurité alimentaire critique	Insuffisance aiguë de l'accès à une alimentation adéquate et épuisement accéléré des avoirs relatifs aux moyens d'existence risquant de faire tomber la population en phase 4 ou 5
4	Insécurité alimentaire extrême	Insuffisance grave de l'accès à l'alimentation assortie d'une mortalité excessive, une malnutrition très élevée et une perte des avoirs relatifs au moyen d'existence
5	Famine	Manque total d'accès à l'alimentation, grave perturbation sociale et déplacement massif de populations et épuisement des avoirs relatifs aux moyens d'existence

GROUPES D'INDICATEURS

DISPONIBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ ALIMENTAIRE

Il n'est pas aisé de définir des seuils pour la plupart des variables de disponibilité et d'accessibilité alimentaire. En effet, les réalités des zones agro écologiques à l'intérieur d'un même pays, des variations de production agricole de 10% par exemple, n'ont pas des significations analogues d'une zone à une autre. A titre indicatif, le Cadre Harmonisé du CILSS propose de classer les situations comme indiqué dans le tabieau 2.

Pour le moment et en attendant des développements ultérieurs pour étudier la faisabilité de définir des seuils pour ce groupe d'indicateurs, nous nous contentons d'utiliser les proxys suivants :

- les variations des principales productions vivrières et de rente de la campagne en cours par rapport à la moyenne quinquennale,

- les variations du prix mensuel des denrées alimentaires de détails par rapport à la moyenne quinquennale,

- les variations du prix mensuel des cultures de rente par rapport à la moyenne quinquennale,

- les variations des termes de l'échange (bétail / produits vivriers ; produits vivriers / produits de rente) par rapport à l'année écoulée et par rapport à la moyenne quinquennale,

- les variations des montants de transferts issus de la migration par rapport à la moyenne quinquennale (si disponible),

- la part des achats et de l'autoconsommation dans l'accès à l'alimentation,

- le bilan fourrager,

- le nombre de mois de couverture ou le taux de couverture des besoins céréaliers, en racines et tubercules, en légumineuses, ou simplement de des alimentaires,

- tous autres proxys disponibles pouvant renseigner la disponibilité et l'accessibilité

En fonction des spécificités de chaque commune et des données qui y sont/seront collectées, le groupe d'analyse sur la sécurité alimentaire analyse les proxys disponibles, apprécie leurs variations en fonction des données du passé, et classe chaque zone dans l'une des cinq phases. Il est clair que ce classement est fondé sur le dialogue, qui permet en l'absence de seuils clairement établis, d'aboutir à un consensus. Mais ce consensus est avant tout fondé sur l'expertise des membres du groupe de travail qui justement, s'il est élargi et couvre tout le spectre des acteurs qui interviennent dans le domaine de la sécurité alimentaire, permet d'avoir des résultats fiables et sincères.

Ainsi, de manière simple, pour pouvoir apprécier la disponibilité alimentaire dans chaque commune, une variation (exprimée en pourcentage) de la production des principales spéculations agricoles vivrières (maïs, sorgho, riz, haricot, igname, manioc et arachide) en année n doit être calculée par rapport à une moyenne des 5 dernières années considérée comme référence. On peut également à partir de là calculer un proxy calorique pour la zone, indiquant si les besoins en énergie de la population sont couverts par la production de l'année ou pas. Quant à l'accessibilité, c'est la variation de prix des produits sus-mentionnés qui a été calculée.

En fonction d'une grille ci-dessous proposée, adaptable à chaque commune, les différents niveaux de variation de la production (VProd.) et du prix (VPrix) des produits ont été qualifiés suivant les différentes phases d'insécurité alimentaire. Ainsi, suivant cette grille (cf. Tableau 1), une variation de production supérieure ou égale à -5% en année n par rapport à la moyenne référence pour une spéculation, est qualifiée de 'situation généralement en sécurité alimentaire". Quand cette variation est comprise entre -10% et -5%, la situation est qualifiée d'insécurité alimentaire modérée. Lorsqu'elle est comprise entre -20% et -10%, la situation est qualifiée d'insécurité alimentaire critique. Une variation entre -50% et -20% est qualifiée d'insécurité alimentaire extrême et quand elle est inférieure à -50% , il y'a situation de famine.

Quant aux prix, la situation de sécurité alimentaire générale se présente lorsque la variation est inférieure à 0 %. Entre 0 et 25%, elle est en insécurité alimentaire modérée et entre 25% et 50%, en insécurité alimentaire critique. Quand elle est au dessus de 50 % on est en présence d'une situation d'insécurité alimentaire extrême.

TABLEAU N°3 : DESCRIPTION GÉNÉRALE DES CINQ PHASES D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

	PHASE D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	DESCRIPTION GÉNÉRALE	SEUILS PRODUCTION	SEUILS PRIX
1	Généralement en sécurité alimentaire	Accès à une alimentation généralement adéquate et stable	VProd. > = -5% Tot kcal > 2500 kcal/pers/j	VPrix <=0%
2	Insécurité alimentaire modérée	Accès limité à une alimentation adéquate et accumulation de risques de détérioration de la situation alimentaire	-10% <= VProd. <-5% 2000 < Tot kcal < 2500 si ZOME agricole	0 % < VPrix <=25%
3	Insécurité alimentaire critique	Insuffisance aiguë de l'accès à une alimentation adéquate et épuisement accéléré des avoirs relatifs aux moyens d'existence risquant de faire tomber la population en phase 4 ou 5	-20 % <= VProd. < -10% Tot kcal < 1800 si ZOME agricole	25%< VPrix <50%
4	Insécurité alimentaire extrême	Insuffisance grave de l'accès à l'alimentation assortie d'une mortalité excessive, une malnutrition très élevée et une perte des avoirs relatifs au moyen d'existence	-50% < = VProd.< -20%	50 % < VPrix
5	Famine	Manque total d'accès à l'alimentation, grave perturbation sociale et déplacement massif de populations et épuisement des avoirs relatifs aux moyens d'existence	VProd. < -50%	NA

Une synthèse de la qualification de la variation de production et du prix est faite afin de retenir une phase d'insécurité alimentaire pour ce groupe d'indicateur au niveau de chaque niveau administratif.

DIVERSITÉ ALIMENTAIRE

La diversité alimentaire est un indicateur essentiel d'analyse, de diagnostic et de suivi-évaluation de la sécurité alimentaire et de la situation nutritionnelle. Le score de diversité alimentaire est généralement considéré comme un bon proxy de la sécurité alimentaire. L'indicateur traduit la qualité du régime alimentaire à travers notamment l'adéquation de l'apport en micronutriments et macronutriments, la couverture des besoins énergétiques, la variabilité de la consommation alimentaire et également l'accès aux aliments. L'indicateur se révèle comme très lié à l'état nutritionnel individuel sans pour autant lui être équivalent.

De façon pratique, le score de diversité alimentaire est obtenu en comptabilisant le nombre de groupes alimentaires consommé par un individu (IDDS[1]) ou par un membre quelconque du ménage (HDDS[2]) sur une période de référence de 24 heures.

Le nombre de groupes alimentaires peut varier d'une publication à une autre en fonction des objectifs visés (apport énergétique ou adéquation en micronutriments). Toutefois, la majorité des travaux s'appuie actuellement sur la standardisation proposée conjointement par la FAO et le Projet FANTA de l'AED. Cette proposition retient 12 groupes alimentaires pour les ménages et 14 groupes alimentaires pour les individus (présentés dans le tableau ci-dessous). Quant aux enfants de 6 - 23 mois, la liste a été restreinte à 7 groupes alimentaires utilisés dans les enquêtes démographiques et de santé à partir de 2005. Il convient de noter que la présentation des groupes alimentaires sur le questionnaire (pour la collecte) ne correspond pas obligatoirement aux groupes standardisés (pour l'analyse). Pour faciliter le recueil de l'information lors des interviews, certains sous-groupes peuvent faire l'objet de subdivision en plusieurs sous groupes.

GROUPES ALIMENTAIRES NIVEAU INDIVIDU	GROUPES ALIMENTAIRES NIVEAU MÉNAGE
1. Céréales	1. Céréales
2. Légumes et tubercules riches en Vitamine A	2. Racines et tubercules blancs
3. Tubercules blancs	3. Légumes
4. Légumes vert foncé à feuilles	4. Fruits
5. Autres légumes	5. Viande
6. Fruits riches en Vitamine A	6. Œufs

1- Acronyme anglais de Individual dietary diversity score
2- Acronyme anglais de Household dietary diversity score

7. Autres fruits	7. Poisson et autres fruits de mer
8. Abats (riches en fer)	8. Légumineuses, noix et graines
9. Viande	9. Lait et produits laitiers
10. Œufs	10. Huiles et graisses
11. Poisson	11. Sucreries
12. Légumineuses, noix et graines	12. Epices, condiments et boissons
13. Lait et produits laitiers	
14. Huiles et graisses	

Quant au score de consommation alimentaire, il est un indicateur composite utilisé par le PAM comme indicateur proxy de la sécurité alimentaire. Il tient compte à la fois de la diversité alimentaire, de la fréquence de consommation des différents groupes d'aliments ainsi que de leur relative importance en matière nutritive[3]. La période de rappel porte sur les 7 derniers jours précédant l'enquête et l'indicateur est calculé au niveau ménage. La formule de calcul est la suivante :

$$Score = a_{cereale}x_{cereale} + a_{legmnse}x_{legmnse} + a_{leg}x_{leg} + a_{fruit}x_{fruit} + a_{animal}x_{animal} + a_{sucre}x_{sucre} + a_{lait}x_{lait} + a_{huile}x_{huile}$$

Avec : **ai = Poids attribué au groupe d'aliments. xi = Nombre de jours de consommation relatif à chaque groupe d'aliments (≤ 7 jours)**

Le tableau 4 ci-dessous donne les types d'aliments considérés, leurs groupes correspondants ainsi que les poids qui y sont attribués.

TABLEAU N°4 : TYPES D'ALIMENTS EN LIEN AVEC LEURS GROUPES ET LE POIDS

TYPES D'ALIMENTS	GROUPES D'ALIMENTS	POIDS
Maïs, mil, sorgho, riz, pain/beignets, pâtes alimentaires	Céréales et tubercules	2
Manioc, ignames, banane plantain, autres tubercules		

3- Se référer au manuel d'utilisateur sur le score de consommation alimentaire du PAM (Food consumption analysis Calculation and use of the food consumption score in food security analysis, WFP-February 2008)

Arachides/Légumineuses (haricot, niébé, pois, lentilles, etc.)	Légumineuses	3
Légumes (+ feuilles)	Légumes et feuilles	1
Fruits (mangues, oranges, bananes, etc.)	Fruits	1
Viandes, poissons, fruits de mers, escargot, œufs	Protéines animales	4
Laits/Produits laitiers	Produits laitiers	4
Sucre, miel, autres sucreries	Sucres	0,5
Huiles et graisses	Huiles	0,5
Condiments, épices	Condiments (*)	0

Des études de cas dans plusieurs pays ont permis d'établir des seuils standards pour identifier différents niveaux de consommation :

TABLEAU 5 : SCORE DE CONSOMMATION EN LIEN AVEC LE PROFIL DE CONSOMMATION

Score de consommation alimentaire (SCA)	Profil de consommation
<=21	Pauvre
>21 et <=35	Limite
>35	Acceptable

Toutefois, Exceptionnellement ces seuils sont ajustables en cas d'habitudes alimentaires spécifiques. Les seuils utilisés par l'étude AGVSAN qui est la référence la plus actualisée au Bénin est conforme à ceux présentés plus haut.

La méthodologie ci-dessus décrite est le résultat d'une recherche-action et de ce fait est évolutive. Un partenariat est développé entre le CILSS et les instituts de recherche comme l'IFPRI et des universités comme Tufs University en vue de son amélioration progressive. Le Bénin étant parmi les pays côtiers auxquels la CEDEAO a demandé au CILSS d'étendre son dispositif, la dynamique du cadre harmonisée est constamment partagée avec le SAP Bénin et les structures affiliées.

TABLEAU 6 : SEUILS DE CLASSIFICATION DE LA DIVERSITÉ ALIMENTAIRE

	1 Généralement en sécurité alimentaire	2 Insécurité alimentaire modérée	3 Insécurité alimentaire critique	4 Insécurité alimentaire Extrême	5 Famine
Diversité alimentaire	Diversifiée	Diversité insuffisante	Diversité très insuffisante	consommation de moins de 3 groupes d'aliments	consommation de moins de 2 groupes d'aliments
Nombre de repas	3 par jour	2,9 - 2	< ou = 1,9		

DÉPLACEMENTS DE POPULATIONS

Les seuils retenus pour les déplacements sont ceux proposés dans le système d'alerte précoce du Niger et donc méritent d'être examinés et validés dans chaque pays. Le cadre de concertation SAN pourrait au regard des spécificités des communes proposer des réajustements. En effet, ces seuils sont bien applicables à l'ensemble des pays car en renseignant la (les) variable(s), on se retrouve forcément dans une classe de vulnérabilité pour cet indicateur encore que cette démarche demande des discussions entre des personnes connaissant le milieu et les aspects techniques.

TABLEAU 7 : SEUILS DE CLASSIFICATION DES DÉPLACEMENTS DE POPULATIONS

	1 Généralement en sécurité alimentaire	2 Insécurité alimentaire modérée	3 Insécurité alimentaire critique	4 Insécurité alimentaire Extrême	5 Famine
Nombre d'actifs des ménages	Exode saisonnier habituel des actifs : <20%	Départ des actifs : 20-30%	NA	NA	NA
Départ des ménages	Départ des ménages <20%	Départ des ménages : 20-33%	< ou = 1,9	Départ des ménages : >33%	

NA : non applicable

MALNUTRITION

Deux indicateurs reconnus internationalement ont été retenus :

Malnutrition aiguë : La malnutrition aiguë est l'état d'une personne affectée par un appauvrissement récent et important du régime alimentaire qui se manifeste par un amaigrissement (émaciation) ou des œdèmes bilatéraux (kwashiorkor). Il se mesure par le poids/taille et la présence d'œdème. Une manière plus rapide et moins précise de détecter la malnutrition aiguë est la mesure du périmètre brachial.

Dans le cas de la malnutrition aiguë, le périmètre brachial sera enregistré chez les enfants de moins de cinq ans, lors de l'enquête auprès des ménages. Dans le but de renforcer l'analyse des liens entre malnutrition et disponibilité alimentaire. Deux possibilités existent pour évaluer l'état de malnutrition aiguë à partir du périmètre brachial : la première consiste à considérer la valeur brute de la mesure. La comparaison est alors faite directement par rapport à différents seuils et on conclut que l'enfant est malnutri aigu sévère si son périmètre brachial est inférieur à 115 mm [4], il sera dit malnutri aigu modéré si la valeur est comprise entre 115 mm et 125 mm et à risque de malnutrition si la valeur est comprise entre 125 mm et 135 mm. Au-delà de 135 mm, l'enfant est en bon état nutritionnel. Cette approche a l'avantage de fournir assez rapidement les résultats pour orienter la décision de prise en charge. Pour cela, elle est très souvent utilisée par les humanitaires. Elle présente toutefois l'inconvénient de surestimer la malnutrition chez les enfants en bas âge.

La seconde démarche consiste à évaluer l'état nutritionnel en se référant à une courbe de référence (OMS/NHCS 1978 ou OMS 2006) ; ce qui permet d'obtenir la valeur du Zscore (MUAZ) et par suite de déclarer l'enfant malnutri sévère (<-3 Zscore) ou malnutri modéré (<-2 Zscore et >-3 Zscore). La malnutrition (globale) est également obtenue en considérant les enfants avec des valeurs inférieures à –2 Zscore. La caractérisation de la sévérité en population adopte les mêmes seuils que ceux du poids/taille.

Les données d'éventuelles enquêtes nutritionnelles faites par des partenaires pourront également être utilisées lors de l'analyse de la situation de la zone considérée.

TABLEAU 8 : SEUILS DE CLASSIFICATION DE LA MALNUTRITION AIGUË

	1 Sécurité alimentaire en général	2 Insécurité alimentaire modérée	3 Insécurité alimentaire critique	4 Urgence alimentaire	5 Famine
Poids/ Taille (en dessous de -2 Z-score) MUAZ (<-2 Zscore)	<5%	entre 5% et 10%	entre 10% et 15%	>15%	

Retard de croissance : Le retard de croissance est un déficit de croissance de l'enfant survenant de façon lente et cumulative comme les conséquences d'une alimentation inadéquate et/ou d'infections répétées. Il se mesure par la taille/âge. Il est important de noter que cet indicateur est un indicateur de chronicité et pas de sévérité. Un taux supérieur à 40% ne présage pas, à lui seul, d'une situation d'urgence alimentaire. En revanche, s'il y a un taux de 40% de retard de croissance avec plus de 15% de malnutrition aiguë, ce dernier exacerbe une situation déjà critique.

L'indice de masse corporelle (IMC) est utilisé pour mesurer l'état nutritionnel des adultes (en excluant les femmes enceintes et allaitantes car le gain de poids normal influe sur les résultats). Chez un individu, quand l'IMC est compris entre 17 et 18,49, on parle de malnutrition marginale, entre 16 et 16,99, la malnutrition est modérée et l'IMC < 16, la malnutrition est considérée grave. Dans une population donnée, une proportion d'adultes maigres (pourcentage d'adultes avec IMC <18,5) peut indiquer une insécurité alimentaire ou la présence de maladies infectieuses répandues. Même en cas de sécurité alimentaire adéquate, une proportion important de maigreur chez les adultes, met les membres de cette communauté ayant de faibles réserves énergétiques en état de vulnérabilité lors de la survenue de phénomènes tel que la sécheresse, pendant la période de soudure ou en cas d'épidémies. L'OMS propose les seuils de pourcentage de maigreur, contenus dans le tableau suivant, pour la classification de problème de santé, basée sur l'IMC. (WHO, 1995 et WHO, 1997).

3- Ce seuil était initialement à 110 mm. Il a fait l'objet d'une révision conjointe par un comité mixte Unicef-OMS pour être portée 115mm pour tenir intégrer l'adoption de la nouvelle référence. WHO-Unicef, 2009, WHO child growth standards and the identification of severe acute malnutrition in infants and children, A Joint Statement by the World Health Organization and the United Nations Children's Fund WHO Press, World Health Organization, Geneva, Switzerland

TABLEAU 9 : SEUILS DE CLASSIFICATION DE LA MALNUTRITION CHRONIQUE

	1 Générale-ment en sécurité alimentaire	2 Insécurité alimentaire modérée	3 Insécurité alimentaire critique	4 Insécurité alimentaire Extrême	5 Famine
Taille / Age (< 2 Z-score)	<20%	20 - 29% En augmentation	30 – 39% En augmentation	>=40%	NA
Indice de masse corporel (IMC) chez les femmes non enceintes de 15 à 49 ans (<18,5 IMC)	5 – 9%	10 – 19%	20 – 39%	>= 40%	NA

NA : non applicable

PHENOMENES EXCEPTIONNELS

L'exposition à des risques ou des phénomènes exceptionnels entraîne des effets négatifs sur les moyens d'existence des ménages. Leur connaissance permet d'apprécier les risques de dégradation de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages. Ils prennent des formes très diverses en Afrique de l'Ouest et au Sahel : sécheresse, invasion acridienne, vents violents/tornades, inondations, crises économiques et perturbations des marchés vivriers ou de rente, troubles socio-économiques, politiques, etc.

TABLEAU 10 : SEUILS DE CLASSIFICATION DES PHÉNOMÈNES EXCEPTIONNELS

	1 Généralement en sécurité alimentaire	2 Insécurité alimentaire modérée	3 Insécurité alimentaire critique	4 Insécurité alimentaire Extrême	5 Famine
Phénomènes exceptionnels					
Sécheresse	Faibles à modérés et localisés	Récurrents à fort impact	Généralisés	Généralisés et prolongés	NA
Inondation	Faibles à modérés et localisés	Récurrents à fort impact	Généralisés	Généralisés et prolongés	NA
Vents très forts	Faibles à modérés et localisés	Récurrents à fort impact	Généralisés	Généralisés et prolongés	NA
Invasion acridienne/ criquets, sautériaux	Faibles à modérés et localisés	Récurrents à fort impact	Généralisés	Généralisés et prolongés	NA

NA : non applicable

SÉCURITÉ CIVILE

Il a été proposé de prendre en considération les conflits.
Cette information constitue à elle-seule un indicateur d'impact de la sécurité civile.

TABLEAU 11 : SEUILS DE CLASSIFICATION DE LA SÉCURITÉ CIVILE

	1 Sécurité alimentaire en général	2 Insécurité alimentaire modérée	3 Insécurité alimentaire critique	4 Urgence alimentaire	5 Famine
	Paix	Instable, tensions perturbatrices	Conflit à portée limitée de faible intensité	Conflit généralisé et de forte intensité	

AVOIRS RELATIFS AUX MOYENS D'EXISTENCE

Les avoirs relatifs aux moyens d'existence font référence à l'approche des moyens d'existence durable. Ces avoirs sont généralement regroupés en cinq types de capital :

1. physique (avoirs productifs agricoles, etc.) ;
2. naturel (eau d'alimentation du bétail, aires de pâturage, etc.) ;
3. financier (capital bétail, crédits, endettement, etc.) ;
4. humain (santé et éducation) ;
5. social (réseaux de solidarité, réseaux culturel, politique, etc.).

Trois types de capital essentiel en Afrique de l'Ouest et au Sahel ont été conservés (figure 10). Les seuils ont été fixés de façon à être cohérents avec les indicateurs de mécanismes d'adaptation (cf. §9).

TABLEAU 12 : SEUILS DE CLASSIFICATION DES AVOIRS RELATIFS AUX MOYENS D'EXISTENCE

	1 Généralement en sécurité alimentaire	2 Insécurité alimentaire modérée	3 Insécurité alimentaire critique	4 Insécurité alimentaire Extrême	5 Famine
Evolution de l'effectif du bétail (reproductrices)	Capital préservé (vente habituelle)	Ventes modérées (augmentation de 1%-20% par rapport à d'habitude)	Ventes importantes (augmentation de 20%-80% par rapport à d'habitude)	80%-100% du capital vendu	
Disponibilité du pâturage accessibilité du pâturage Bilan fourrager à partir de la biomasse et du cheptel résident	100%-90% accessible sup à 80 % des besoins	90%-80% Accessible Entre 50 et 80 % des besoins	80%-20% +/- accessible < 50 % des besoins	80%-20% +/- accessible < 50 % des besoins	

Avoirs productifs (matériel agricole, parcelles)	Capital préservé	Ventes modérées 0%-20%	Ventes importantes 20%-80%	80%-100% du capital vendu
Eau pour le bétail				

NB : les seuils indiqués sont fournis à dires d'expert

En plus de la classification faite à partir des seuils des différents avoirs relatifs aux moyens d'existence, il a été proposé de nuancer la synthèse en intégrant les taux de pauvreté par unité adiminstrative dont les seuils d'insécurité alimentaire retenus sont les suivants :

Indices de pauvreté

0 à 20 %	Situation de sécurité alimentaire
21 à 40 %	Situation d'insécurité modérée
41 à 60 %	Situation d'insécurité sévère
61 à 80 %	Situation d'insécurité critique
81 à 100 %	Situation de famine

ACCÈS À L'EAU

Le degré d'approvisionnement en eau des populations détermine pour beaucoup leur niveau de sécurité alimentaire. Mais l'accessibilité à l'eau peut agir sur ce seuil. Aussi, les indicateurs d'impact et les seuils correspondants tiennent compte de l'accès à l'eau et de son approvisionnement.

TABLEAU 13 : SEUILS DE CLASSIFICATION DE L'ACCÈS À L'EAU

	1 Sécurité alimentaire en général	2 Insécurité alimentaire modérée	3 Insécurité alimentaire critique	4 Urgence alimentaire	5 Famine
Accès à l'eau / disponibilité	stable; >15 l/p/j	Instable; ≈15 l/p/j	7,5-15 l/p/j	4-7,5 l/p/j	<4l/p/j

A défaut d'avoir à disposition des données réelles sur les conditions d'accés à l'eau, il a été proposé de travailler avec les seuils relatifs aux taux d'accès à l'eau potable par le biais des ouvrages hydrauliques ou avec les taux de desserte ci-après :

Seuils correspondants respectivement aux taux d'accès à l'eau potable par le biais des ouvrages hydrauliques aux taux de desserte

81 à 100 %	Situation de sécurité alimentaire
61 à 80 %	Situation d'insécurité modérée
41 à 60 %	Situation d'insécurité sévère
21 à 40 %	Situation d'insécurité critique
0 à 20 %	Situation de famine

NB : le taux d'accès à l'eau potable par le biais des ouvrages hydrauliques se calcule comme suit : sachant qu'un ouvrage hydraulique est dimensionné pour satisfaire les besoins en eau de 250 personnes, en connaissant la densité des ouvrages et la population totale d'une unité administrative au niveau 3, on en déduit le taux d'accès y coorespondant.

MÉCANISMES D'ADAPTATION

Stratégie d'assurance : stratégie d'adaptation réversible, qui préserve les avoirs productifs (baisse de la qualité et quantité de nourriture, migration économique provisoire, vente plus importante de bétail, etc.).

Stratégie de crise : stratégies d'adaptation irréversible, qui menace les moyens d'existence futurs (vente de matériels agricoles, vente de bœufs d'attelage, vente de reproducteurs, etc.).

Stratégie de détresse : épuisement des mécanismes d'adaptation (vente du troupeau, vente de la terre et exode, moyens d'existence illégaux, etc.).

TABLEAU 14 : SEUILS DE CLASSIFICATION DES MÉCANISMES D'ADAPTATION

	1 Sécurité alimentaire en général	2 Insécurité alimentaire modérée	3 Insécurité alimentaire critique	4 Urgence alimentaire	5 Famine
Mécanismes d'adaptation	NA	Stratégies d'assurance	Stratégies de crise	Stratégies de détresse	

NA : non applicable

MORTALITÉ

Cet indicateur permet, entre autre, de trianguler les informations et d'affiner l'analyse de la morbidité et de la malnutrition, parmi la population en général et chez les enfants de moins de cinq ans en particulier.

Taux brut de mortalité : le taux de mortalité d'une population quelle qu'en soit la cause. Il se calcule par le nombre de décès par jour et pour 10 000 habitants.

Taux de mortalité infanto-juvénile : le taux de mortalité au sein de la population des enfants de moins de cinq ans. Il se calcule par le nombre de décès par jour et pour 10 000 enfants de moins de cinq ans.

Ces informations peuvent être recueillies pendant l'enquête auprès des ménages, pendant une enquête nutritionnelle SMART ou comme données secondaires lorsqu'elles sont disponibles par ailleurs.

TABLEAU 15 : SEUILS DE CLASSIFICATION DE LA MORTALITÉ

	1 Sécurité alimentaire en général	2 Insécurité alimentaire modérée	3 Insécurité alimentaire critique	4 Urgence alimentaire	5 Famine
TBM	NA	< 0,5	Entre 0,5 et 1	Entre 1 et 5 ou double-ment par rapport à l'enquête de base	>5
U5MR	NA	<1	Entre 1 et 2	Entre 2 et 10	>10

TBM : Taux brut de mortalité (en décès pour 10 000 personnes/jour) ;
U5MR : Taux de mortalité infanto-juvénile (en décès pour 10 000 personnes/jour)

MORBIDITÉ

Cet indicateur permet également de trianguler les informations et d'affiner l'analyse de la mortalité et de la malnutrition, parmi la population en général et chez les enfants de moins de cinq ans en particulier. Les maladies principales à prendre en considération sont celles liées à la mortalité et à la malnutrition : rougeole, diarrhées, infections respiratoires aigues, paludisme, VIH-SIDA, etc.

Endémie : présence habituelle d'une maladie qui existe dans une région donnée ou une population donnée ;

Epidémie : situation dans laquelle il y a un accroissement rapide du nombre de cas, dans une zone circonscrite ;

Pandémie : situation dans laquelle il y a un accroissement rapide du nombre de cas, dans une large zone, et qui affectent une majorité de la population.

TABLEAU 16 : SEUILS DE CLASSIFICATION DE LA MORBIDITÉ

	1 Sécurité alimentaire en général	2 Insécurité alimentaire modérée	3 Insécurité alimentaire critique	4 Urgence alimentaire	5 Famine
Morbidité	Endémie	Endémie	Epidémie	Pandémie	Pandémie

TABLEAU 17 : CADRE HARMONISÉ : MATRICE DE RÉFÉRENCE COMPILANT LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES À L'ANALYSE

| | | |

Le Vice président de la PBSA et le 1er Adjoint au Maire de la commune de N'dali

ATELIER D'ELABORATION DU
TABLEAU DE BORD DU SUIVI DES ELEMENTS
ANNONCIATEURS DE CRISE ALIMENTAIRE DANS LES
COMMUNES DE PARAKOU,
NIKKI

Photo d'ensemble lors de l'atelier de mise en place du tableau de bord

IV. CONCLUSION

Le tableau de bord de suivi de la sécurité alimentaire dans les communes part du constat que la construction de la sécurité alimentaire orientée vers la réduction de la pauvreté ne peut être effective sans, d'une part une volonté politique forte et, d'autre part une méthode d'opérationnalisation exigeante fondée sur l'implication de l'ensemble des acteurs publics, privés et de la société civile.

Le tableau de bord mis à la disposition des Mairies a pour rôles de produire des alertes en temps opportun afin que des décisions adéquates soient prises pour éviter aux braves populations de subir les affres de l'insécurité alimentaire. Renseigné régulièrement, le tableau de bord permet d'anticiper sur le risque à la faveur des alertes qui sont produites. A la suite d'une alerte, il est possible de prendre des mesures pour corriger les dysfonctionnements constatés. Autrement dit, le tableau de bord est rempli régulièrement et les alertes se produisent toutes les fois que des chocs s'annoncent ou se produisent et mettent en mal les moyens de subsistance ou les revenus des ménages. ❑

Concu et réalisé
par le Studio graphique Golden Digit

Achevé d'imprimer
sur les presses de l'Imprimerie Fridzel Press
Cotonou - Bénin
Avril 2012

Imprimerie Fridzel Press - Cotonou 04/12 - Dépôt légal 2012 - 1er Trimestre